



Plan Local d'Alerte et d'Urgence

La Commune invite les personnes âgées (ou leurs proches) à s'inscrire sur le registre communal des personnes isolées, afin qu'en cas de canicule, les services du CCAS puissent prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

**Pour vous inscrire, ou inscrire un proche
(avec son accord) appelez le 04 90 75 80 06.**

